

UGANDA

Des soldats exécutés après un procès inéquitable

Index AI : AFR 59/004/2003

Amnesty International condamne vigoureusement l'exécution de trois soldats des Forces de défense populaire de l'Ouganda (UPDF) le lundi 3 mars.

Ces exécutions confirment les craintes exprimées par Amnesty International après l'exécution de deux autres soldats des Forces de défense populaire de l'Ouganda (UPDF) en mars 2002 ; l'organisation de défense des droits humains avait dit craindre que l'armée ougandaise n'ait adopté la peine capitale comme forme expéditive de punition.

« La façon dont ces hommes ont été jugés et la rapidité avec laquelle ils ont été exécutés, sans possibilité de faire appel, constitue un déni du droit de ces hommes à bénéficier d'une procédure judiciaire équitable et indépendante, a déclaré l'organisation.

« Ces hommes semblent avoir été des boucs émissaires destinés à donner l'impression que l'armée agit sans attendre pour punir ceux qui commettent des infractions. »

Selon les informations reçues par Amnesty International, deux de ces hommes, les soldats Kambacho Ssenyonjo et Alfred Okech, ont été condamnés après avoir été traduits devant un tribunal militaire lors d'un procès de deux jours au cours desquels ils n'ont pas eu la possibilité de consulter un avocat. Les informations reçues par Amnesty International semblent indiquer que les exécutions ont eu lieu une heure environ après l'énoncé du verdict.

« Le procès inéquitable et l'exécution de ces soldats constituent une violation des engagements de l'Ouganda à observer les normes internationalement reconnues en matière d'équité, telles qu'elles sont décrites dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, a déclaré l'organisation.

« L'incapacité du gouvernement ougandais à empêcher que n'aient lieu des procès inéquitables et des exécutions dans les rangs de l'armée ne fait que prouver, à la communauté internationale et aux Ougandais eux-mêmes, que le gouvernement n'a pas l'intention de respecter les normes

internationales en matière de droits humains », a ajouté Amnesty International.

Complément d'information

Le soldat Richard Wigiri est passé devant le peloton d'exécution le 3 mars 2003 dans la communauté urbaine de Kitgum Matidi, près de Kitgum dans le nord de l'Ouganda, après avoir été déclaré coupable, par un tribunal militaire, du meurtre de Monica Achiro, une femme civile, en décembre 2002.

Les soldats Kambacho Ssenyonjo et Alfred Okech ont été passés par les armes le jour même de l'énoncé de leur verdict, après avoir été déclarés coupables, par un tribunal militaire près de Kitgum, du meurtre de Charles Labeja, Patrick Olum et Peter Ayela le 4 janvier 2003. Selon les informations reçues par Amnesty International, au moins deux cents personnes auraient assisté aux exécutions.

Auparavant, le 25 mars 2002, deux soldats des Forces de défense populaire de l'Ouganda (UPDF), le caporal James Omedio et le soldat Abdullah Muhammed avaient été passés par les armes lors d'une exécution publique après avoir été déclarés coupables, par un tribunal militaire, du meurtre d'un prêtre irlandais, le révérend père Declan O'Toole, de son chauffeur Patrick Longoli et de son cuisinier Fidel Longole. Selon les informations reçues par Amnesty International, le procès n'aurait duré que deux heures et trente-six minutes. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site www.amnesty.org